Êtes-vous prêt en cas d'urgence?

Un sinistre peut survenir à tout moment : panne majeure, inondation, incendie ou tempête. Dans ces situations, les services d'urgence peuvent mettre un certain temps avant d'intervenir. Seriez-vous prêt à subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille pendant plusieurs heures, voire quelques jours?

Se préparer, ce n'est pas céder à la peur, c'est faire preuve de prévoyance. Une trousse d'urgence bien conçue peut faire toute la différence lorsqu'une situation imprévue survient.

La trousse 72 heures : un essentiel pour votre sécurité

Le Gouvernement du Québec recommande à chaque foyer de disposer d'une trousse d'urgence permettant d'être autonome pendant au moins 72 heures. Cette trousse devrait contenir, au minimum :

- De l'eau potable (6 litres par personne)
- De la nourriture non périssable pour au moins trois jours
- Un ouvre-boîte manuel
- Une radio à piles avec des piles de rechange
- Une lampe de poche ou une lampe frontale (avec piles ou à manivelle)
- Des allumettes ou un briquet avec des chandelles
- Une trousse de premiers soins

Pour être encore mieux préparé, il est recommandé d'y ajouter :

- Un double de vos clés (maison et voiture)
- De l'argent comptant en petites coupures
- Une copie de votre plan d'urgence et des contacts importants
- Les articles spécifiques à vos besoins (médicaments, articles pour bébé, nourriture pour animaux, etc.)
- Des vêtements de rechange
- Des couvertures ou un sac de couchage
- Des articles d'hygiène
- Quelques outils de base
- Un sifflet et du ruban électrique

N'attendez pas le pire pour agir.

Prenez le temps dès aujourd'hui de préparer votre trousse d'urgence. Un petit geste qui peut avoir un impact majeur sur votre sécurité et celle de vos proches.